



Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

**JARDINIER
PAYSAGISTE**

CAPA JP - Niveau 3

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

Taux de réussite: 100% / taux de satisfaction 50% / taux d'insertion professionnelle 72%*

SE FORMER EN APPRENTISSAGE

Conditions d'entrée

Avoir entre 16 ** et 29 ans révolus
ou avoir terminé la classe de 3ème.

** 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème

**Conditions d'accès à la
formation**

**L'entrée en formation est possible dès la signature du
Contrat d'apprentissage, qui a lieu au plus tôt 3 mois
avant le début de la formation.**

Métiers et activités visés

Ouvrier paysagiste, employé communal au service espace vert
(collectivités territoriales),
Entretien des espaces verts (tonte, débroussaillage, taille de
végétaux, désherbage...) et aménagement paysager (plantation,
construction, arrosage, engazonnage, dallage, création ...)
Environnement de travail : extérieur.

Poursuite d'études

Formation de niveau 4 en apprentissage ou en voie initiale
(exemple : BP ou Bac Pro Aménagement Paysager , BP
Responsable Chantiers forestiers).

Poursuite en apprentissage au CFAA PP - Site de Pamiers : BP Responsable Chantiers forestiers

Objectifs de la formation

Obtenir un diplôme de niveau 3

**Obtenir des compétences dans les différents travaux
d'aménagement et d'entretien du paysage,**

Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles
et des savoirs-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.
Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue de
leur formation.

**Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à
l'alternance en entreprise.**

Organisation de la formation

Durée de la formation : 406h/an

Modalités d'alternance : 2 années en alternance soit 24 semaines de cours au CFA + 80 semaines en entreprise dont 10 semaines de congés payés.

Modalités pédagogiques : modules théoriques, techniques et

Individualisation du parcours

Possibilité en tenant compte des acquis académiques et des résultats au positionnement

Contenu de la formation

Modules de formation
Techniques paysagères (entretien et aménagement)
Biologie végétale - Botanique - Sylviculture
Entretien et maintenance du matériel
Environnement professionnel et droit du travail + TRE
Hygiène Santé consommation
Mathématiques appliqués
Communication écrite et orale
Projet collectif / activités physiques et sportives
UCARE Homme de pied (assistant d'un élagueur)

Modalités d'évaluation

7 Unités capitalisables (épreuves écrites, orales et pratiques) en contrôle continu.

Pour obtenir le diplôme du CAPA JP, il faut obtenir les 7 Unités capitalisables.

Possibilité de validation d'un ou plusieurs blocs de compétences.

Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche.

Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration).

Possibilité d'hébergement.

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage

Centre de Formation d'Apprentis Agricole

Piémont-Pyrénées

UFA DE L'ARIEGE

CFPPA Ariège Comminges

Le Cabriol- route de Belpech

09100 PAMIERS

Référent administratif :

Angèle PAREDES - 07.70.81.48.46

Référent pédagogique :

Simon LABARTHE